RAPPORT D'ACTIVITE 2023/2024 & 2024/2025
CONSEIL SUPERIEUR DE LA DNACG

Président : Jacques LAGNIER

Membres (2021-2024) : Sabine FOUCHER / Philippe LAMOTTE / Marc LE NERRANT / Laurent MOREUIL / Hubert TUILLIER

Membres (2025-2028) : Matthieu GALLET / Jocelyne MAHIEU / Philippe LAMOTTE / Marc LE NERRANT / Laurent MOREUIL / Patrick ROLLAND

SAISON 2023/2024 (Eléments définitifs)

Le Conseil Supérieur s'est réuni quatre fois au cours de la saison 2023/2024 en formation d'appel et a participé à la réunion plénière de la DNACG.

- ***Réunion par visioconférence le 9 janvier 2024***

Le Conseil Supérieur s'est réuni pour statuer sur l'appel formé par un club à l'encontre d'une décision rendue le 20 décembre 2023 par la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Professionnels.

Après avoir entendu les arguments du club, la décision a donné lieu à :

- 1 confirmation partielle.

- ***Réunion par visioconférence le 18 janvier 2024***

Le Conseil Supérieur s'est réuni une seconde fois pour statuer sur les appels formés par neuf clubs à l'encontre des décisions rendue le 20 décembre 2023 par la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Professionnels, et celle rendue le 20 décembre 2023 par la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux.

La décision a donné lieu à :

- 2 confirmations ;
- 3 confirmations partielles ;
- 3 infirmations ;
- 1 mise en délibéré.

- ***Réunion par visioconférence le 25 janvier 2024***

Le Conseil Supérieur s'est réuni pour statuer sur l'appel formé par un club à l'encontre d'une décision rendue le 20 décembre 2023 par la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux.

Après avoir entendu les arguments du club, la décision a donné lieu à :

- 1 confirmation partielle.

Réunion plénière de la DNACG du 5 avril 2024

Le Conseil Supérieur a participé à la réunion plénière de la DNACG qui s'est déroulée en présentiel au nouveau siège de la FFvolley.

Au cours de cette réunion, la CACCF a présenté la modification réglementaire qui pourrait intervenir dans l'annexe 1 du Règlement des Agents Sportifs.

La CACCF, la CACCP et le Conseil Supérieur ont présenté leur rapport d'activités de la saison 2022/2023.

- ***Réunion en présentiel et par visioconférence du 16 au 17 juillet 2024***

Le Conseil Supérieur s'est réuni pour statuer sur l'appel formé par quatorze clubs à l'encontre des décision rendues le 18 juin 2024 par la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Professionnels et celle rendue le 18 juin 2024 par la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Fédéraux.

Après avoir entendu les arguments des club, les décisions ont donné lieu à :

- 10 confirmations ;
- 1 confirmation partielle ;
- 3 infirmations.

SAISON 2024/2025 (arrêtée au 9 avril 2025)

Au début du mois d'avril, le Conseil Supérieur s'est réuni deux fois au cours de la saison 2024/2025 en formation d'appel et a participé à la réunion plénière de la DNACG.

- ***Réunion par visioconférence le 9 octobre 2024***

Le Conseil Supérieur s'est réuni pour statuer sur l'appel formé par un club à l'encontre d'une décision rendue le 4 octobre 2024 par la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Professionnels.

Après avoir entendu les arguments du club, la décision a donné lieu à :

- 1 confirmation partielle.

- ***Réunion par visioconférence le 14 janvier 2025***

Le Conseil Supérieur s'est réuni pour statuer sur l'appel formé par trois clubs à l'encontre des décision rendues le 19 décembre 2024 par la Commission d'Aide et de Contrôle des Clubs Professionnels.

Après avoir entendu les arguments des club, les décisions ont donné lieu à :

- 2 confirmations ;
- 1 confirmation partielle.

Réunion plénière de la DNACG du 21 février 2025

Le Conseil Supérieur a participé à la réunion plénière de la DNACG qui s'est déroulée en présentiel au nouveau siège de la FFvolley.

Au cours de cette réunion, la CACCP a présenté les règles relatives au fonds de réserve, et les modifications réglementaires du Règlement de la DNACG.

La CACCF, la CACCP et le Conseil Supérieur ont présenté leur rapport d'activités de la saison 2023/2024.

Jacques **LAGNIER**
Président du Conseil Supérieur